



Détournements de fonds

Par **Sylviemarche**, le **01/07/2019** à **08:53**

Bonjour .J ai un ami qui était tresorier dans une association pendant 4 ans et aujourd'hui il es convoqué à la gendarmerie pour escroquerie ..on lui reproche des virements(4000eur) non justifiés sur son propre compte. Comment peux t il se défendre et que risque t il sachant qu il n a jamais eu aucun soucis?

Par **fabrice58**, le **01/07/2019** à **08:58**

Bonjour,

Comment peux t il se défendre ? En justifiant ces virements.

Qu'il n'y ait jamais eu aucun souci ne signifie rien, des virements du trésorier sur son compte personnel sont forcément louches.

cdt